

PV N°09 CONSEIL MUNICIPAL DU 04/10/2021

**REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE NANGY
HAUTE-SAVOIE**

Nombre de Conseillers
En exercice 19
Présents 16
Votants 17

L'an deux mil vingt et un, le 04 octobre,
Se sont réunis les membres du conseil municipal
Sous la présidence de M. Laurent FAVRE,
Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire,
Le 27/09/2021 par voie dématérialisée.

PRESENTS : MM. Laurent FAVRE, Jacky GAVARD, Michel HERVE, Rodolphe ARNOULD, David SERVAGEANT, Nicolas GODET, Kolja RIEFFESTAHL, Dominique GABERT.

MMES : Natalie BREUZA, Nicole DURET, Nadège SAPORITO, Elise RIONDEL, Christine PIANTCHENKO, Denise FERNANDES, Aline VEYRAT, Natacha MAITRET.

ABSENCES : Madame Pamela BENOIT BARNET,
Madame, Priscille MARTINS FERREIRA,

POUVOIR : Monsieur Hubert CHEVALLET donne pouvoir à Natacha MAITRET.

*Madame Nicole DURET nommée secrétaire de séance.
(Art. L2121-15 CGCT)*

*Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 04 octobre 2021 à 19h30.
L'ordre du jour étant le suivant :*

ORDRE DU JOUR

Présentation de « CitoyENERgie » - Mise en place de panneaux solaires au sein de l'extension du groupe scolaire.

- 1. Approbation du PV de la séance du lundi 30 août 2021,*
- 2. Présentation et validation des devis pour les CSE,*
- 3. Parc de la COVAGNE – Devis pour changement des éléments défectueux,*
- 4. Demandes de subventions communales,*
- 5. Divers,*

1. **Approbation du PV de la séance du lundi 30 août 2021.**

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à la majorité :
17 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Valide le procès-verbal de la réunion du conseil du lundi 30 août 2021.

2. **Présentation et validation des devis pour l'implantation des CSE au sein de la commune.**

Monsieur Michel HERVE, adjoint aux travaux expose ce qui suit,

La Communauté de Communes Arve et Salève a mandaté l'entreprise DECARROUX TP dans le cadre du regroupement de commandes des conteneurs semi-enterrés. Nous avons réceptionné une partie des devis concernant les CSE à positionner au sein de la commune :

- Route de SOLY : 5 628.24€ TTC
- Rue des Tattes : 16 421.70€ TTC
- Route des Aiguillons : 9 031.25€ TTC
- Route de Bailly : 8 373.25€ TTC
- Route de Loex : 15 900.72€ TTC

Soit un total de 55 355.16€

Où l'exposé de Monsieur HERVE,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à la majorité :
17 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

- **APPROUVE** les devis exposés ci-dessus pour la pose des CSE au sein de la commune, soit pour un total de 55 355.16€ TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les devis et documents en lien avec l'installation de ces CSE.

3. **Parc de la COVAGNE – Devis pour changement des éléments défectueux,**

Pas de délibération. Bancs + fixations (tâches à réaliser en interne par Quentin).
Les autres réparations devront être réalisées par des entreprises.

4. Demandes de subventions communales

Madame la 1ère adjointe aux finances présente le tableau des subventions à l'assemblée. Ce tableau représente les propositions de la commission finances.

Elle propose de voter association par association :

○ **COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE DE NANGY**

Après en avoir délibéré à la majorité : 17 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 8 800.00 € à l'association désignée ci-dessus.

○ **ECOLE PRIVEE SAINT FRANCOIS**

Après en avoir délibéré à la majorité : 17 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention complémentaire de 80.00 € à l'association désignée ci-dessus.

○ **OPERATION NEZ ROUGE**

Après en avoir délibéré à la majorité : 14 voix pour, 3 contre et 0 abstention.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention complémentaire de 120.00 € à l'association désignée ci-dessus.

5. Divers

A- Location de la salle polyvalente : Décision du CM de louer la salle polyvalente de 9h00 à 20h00 au prix de 100.00€ pour les Nangéens.

B- Plaques évacuation RD1205 : A évoquer en Commission travaux.

C- Rénovation de la Place de la Fontaine : Participation des enfants de l'école à ce projet.

Monsieur le Maire clôture la séance le 04 octobre 2021 à 21h25.